

Compte Rendu de la réunion de la commission jeunes

Mercredi 18 décembre 2024 MIREMONT 19h :

Présents : Alain AZEMA, Raymond NEVEU, Charles LOPES D'ANDRADE, Christophe POULET, Michel SENTENAC, Christian FONTEZ, Magali LAURET, Thierry LINDAN, Christian RAYNAUD

Excusés : Emilie FOURNES

Absents : Caroline GONCALVES

1°) Concernant le projet sportif du CD31 :

- La commission demande à ce que le forfait versé aux clubs les années antérieures soit maintenu, en effet les écoles de pétanque n'ont pas forcément les moyens de faire l'avance des frais pour les championnats (notamment les France).
- Concernant le temps de parcours :
 - La commission propose de prendre en compte 6 h de route en incluant les pauses nécessaires d'environ 30 minutes toutes les 2 heures de conduite.
 - Un éducateur avec 3 gamins dans la voiture doit nécessairement faire des haltes pour des raisons de sécurité évidentes à la différence d'un groupe de seniors qui peuvent se relayer pour conduire.
- Si le lieu de compétition rentre dans ces conditions de 6 h, départ le vendredi matin.
- Si ce n'est pas le cas, car lieu géographiquement très éloigné, un départ le jeudi est souhaité avec prise en charge de la nuit du jeudi sur justificatifs. La réservation de cette nuitée sera faite le club concerné par le déplacement.

2°) Concernant le logement sur les championnats de France

Le système de réservations prévu cette année pose le problème d'être tributaire des réservations faites par les autres départements. Dispersion des équipes donc moins de cohésion au sein du groupe HG qualifié, éloignement de certaines équipes par rapport au lieu de compétition...

S'il s'avère qu'après les championnats de région il y a moins de qualifiés que prévu, on rend les chambres disponibles à d'autres CD. Le système de réservation dans les hôtels pouvant se faire sans verser d'acompte et avec une clause d'annulation gratuite, ce qui simplifie les choses.

Cela aura le mérite d'avoir toutes les équipes ensemble, et probablement assez proches du lieu de compétition.

3°) Concours jeunes

Un inventaire des concours jeunes est effectué afin de voir sur quels concours on pourrait faire sortir les jeunes du département et notamment sous la bannière Avenir 31 :

La commission souhaite que la récompense aux champions départementaux soit maintenue à savoir **750€ par équipe.**

- **Concours jeunes inscrits au calendrier :**
 - Samedi 19 avril : POINTIS DE RIVIERE
 - Samedi 14 juin : MIREMONT
 - Dimanche 22 juin : CASTELGINEST

- **Championnats Haute Garonne :**

- | | | |
|--|-------------------|------|
| ○ Triplettes Jeunes + finale TDP : 12 & 13 Avril | RIEUMES | 9h30 |
| ○ Doublettes jeunes : 26 & 27 Avril | MAZERES SUR SALAT | 10h |
| ○ CDC jeunes : 24 Mai | MIREMONT | 9h |

➤ **Concours « Avenir 31 » à décider sans certitude de validation :**

- Sète (34) : 8 & 9 Mars
- Millau (12) : 21 Avril
- Aubin (12) : 24 Mai
- Valence (26) : 22 Juin
- Marseille (13) : 4-6 Juillet
- St Sulpice (81) : 5 Juillet
- Réalmont (81) : 6 Juillet
- Romans (26) : 14-17 Aout
- St Juéry (81) : 21 Aout
- Miremont (31) : 13 Septembre

➤ **Concours à l'étranger :** concerne essentiellement les juniors (ou cadets dernière année)

Belgique : (Liège) 19-20 Avril

Barcelone : Début Juillet

Valence : ??

Alicante : Aout

4°) Organisation et règlement du TDP junior

 Garçons

1°) Samedi 15 mars 2025, lieu indéfini pour l'instant.

2°) Début de l'épreuve : 9h

3°) Tous les candidats effectuent un premier passage.

4°) A l'issue de celui-ci, les 4 meilleurs seront qualifiés pour le tour suivant.

5°) Un 2^{ème} tour de repêchage sera effectué avec les joueurs classés de la 5^{ème} à la 12^{ème} place.

On cumule les scores des 2 passages et on qualifie les 4 meilleurs scores. En cas d'égalité, application des critères de départage du championnat de France

6°) Cela nous donne 8 qualifiés pour les ¼ de finale que l'on fait avec le système-swiss (1-8, 2-7, 3-6, 4-5).

A l'issue de ces parties, les 4 gagnants seront qualifiés pour les ½ finales qui auront lieu le 12 avril lors du championnat triplettes HG.

Organisation matérielle :

- Boulodrome couvert,
- 5 pas de tirs installés (1 par atelier), si possible un arbitre par pas de tir, 1 juge qui suit le joueur sur chaque atelier avec sa fiche
- Début 9h, fin du 1^{er} tour environ 10h30 (sera fonction du nombre de candidats)
- Vers 10h45-11h début du 2^{ème} tour de repêchage

- Vers 11h30 environ début des ¼ de finale.

Filles

Pour l'instant cela reste vague car nous n'avons pas d'idée précise du nombre de participantes. Les effectifs actuels laissent prévoir 4-5 participantes, ce qui, si c'était le cas, permettrait de qualifier ces joueuses directement pour la ½ finale à Rieumes lors du championnat HG triplettes. Si le nombre de participantes s'avérait plus élevé, on ferait une sélection le même jour que les garçons sur le même principe.

5°) Avenir 31 :

- Un nouveau mode de fonctionnement souhaite être mis en place afin d'éviter les problèmes rencontrés les années précédentes et notamment :
 -  Les relations entre les clubs et l'Avenir 31
 -  La manière de choisir les joueurs
 -  Les rapports entre l'encadrement et les joueurs
- Une journée de brassage, ouverte à tous, sera mise en place, probablement le dimanche 23 mars, afin de permettre à un maximum de jeunes d'y participer. Celle-ci tombe en face la 2^{ème} journée du championnat HG promotion qui ne devrait pas concerner beaucoup de monde.
- On peut éventuellement en placer une 2^{ème} le weekend suivant, qui lui se trouve en face le championnat HG doublettes féminin et TâT masculin. Là aussi peu de monde concerné probablement. Ce qui nous donnerait 2 journées de brassage :

Avantage : Ceux qui ne peuvent pas être là une journée peuvent se rattraper sur l'autre.
- LA commission pense qu'il faudra insister auprès des clubs pour qu'un maximum de gamins participe à ces journées de brassage, et surtout ceux qui sont un peu isolés dans les clubs et qui risquent de ne pas participer aux championnats car pas équipés.
- Les championnats de jeunes se déroulant quelques jours après on pourrait faire une revue d'effectifs assez large et inciter un maximum de joueurs à participer aux journées de sélection.
- Des journées de sélection propres à la commission jeunes, qui serviraient à dégager le groupe Avenir 31 pourraient se faire les jeudi 1^{er} mai (3^è et 4^è tour de Coupe de France en face) et jeudi 8 mai (rien en face)
- Le choix de ces joueurs se fera en collaboration avec les joueurs eux-mêmes, les parents, (disponibilités des jeunes) et de leurs clubs respectifs afin de ne pas gêner une éventuelle participation des clubs à ces mêmes concours.
- Cette manière de fonctionner aura pour avantage de choisir les meilleurs joueurs à un moment donné sans pour autant pénaliser les autres en fonction des concours et catégories concernées.
- La mise en place de journée de stage de perfectionnement s'avérant difficile à mettre en place, la commission propose de cibler certains concours intéressants dans le département et de proposer à un petit nombre de joueurs (idéalement 6) de participer à un entraînement le matin sur le lieu du concours pour y participer l'après-midi.
- Cela permettrait de varier les joueurs choisis, les catégories et les lieux de concours et ainsi d'affiner un peu plus la connaissance de ces joueurs. La commission réfléchit à une autre organisation pour les minimes car les concours seniors ne sont pas adaptés à cette catégorie.
 -  Peut-être envisager un rassemblement d'une journée lors d'un pont ou d'un week-end en accord avec les parents.

La charte des joueurs existant déjà sera à retravailler et à modifier pour l'adapter à notre fonctionnement.

Prochaine réunion : Jeudi 6 février 2025, 19h. Lieu à déterminer
Fin de la réunion : 23h50